



PIERRE MARLAIR & CO - CONSEILS IMMOBILIERS

081 840 840 - www.pierremarlair.be - info@pierremarlair.be

Rive de Meuse 19 bte 2 5170 - PROFONDEVILLE

Appartement 1 ch. en bord de Meuse



1



50 m²



1

775



EXCEPTE



TABLE DES MATIÈRES

1. PRÉSENTATION DU BIEN
2. CONDITIONS DE LA LOCATION
3. PUBLICITÉ ET VISITES
4. CROQUIS
5. ÉQUIPEMENTS ET FINITIONS GÉNÉRAUX
6. CERTIFICAT ÉNERGÉTIQUE
7. EQUIPEMENTS ET FINITIONS DÉTAILS
8. PROCEDURE EN CAS D'INTERET
9. NOS RÉSEAUX



1. PRÉSENTATION DU BIEN

Un descriptif très complet avec documents téléchargeables est visible sur www.pierremarlair.be.

Prise de RDV en ligne sur notre site internet www.pierremarlair.be (onglet « prendre rendez-vous »).

En bord de Meuse, le long du halage et à deux pas du centre de Profondeville, cet appartement de caractère datant des années 60 offre un cadre de vie paisible et lumineux.

Situé au 1^{er} étage d'une petite copropriété sans ascenseur, il développe une superficie d'environ 50 m² et se compose d'un hall d'entrée, d'un séjour spacieux, d'une cuisine, d'une salle de bains avec toilette ainsi que d'une chambre avec accès au balcon.

En sous-sol : local poubelle.

Provision pour charges privatives pour la consommation personnelle de chauffage : 80 EUR/mois.

Forfait pour consommation personnelle d'eau : 25 EUR/personne/mois.

Libre immédiatement.

À visiter sans tarder !

2. CONDITIONS DE LA LOCATION

Loyer mensuel	775 EUR
Ch. communes à verser au propriétaire	Aucune
Charges privatives à verser au propriétaire	80 EUR
Type	Provision
Pour	Consommation personnelle de chauffage (mazout)
Charges privatives à verser au propriétaire	25 EUR/personne
Type	Forfait
Pour	Consommation personnelle d'eau
Ch. privatives à payer aux fournisseurs	Electricité (coûts selon mode de vie)
Indemnité d'emménagement/déménagement	Aucune
Garantie locative	2 mois de loyer, soit 1.550 EUR bloqués sur un compte individualisé chez Korfiné
Assurance RC locative	Abandon de recours dans la police incendie de l'immeuble à charge du preneur
Durée du bail	1 an renouvelable
Etat des lieux	Amlablement
Animaux	La faculté d'accepter ou non un animal est laissée à la discrétion du propriétaire
Disponibilité	Immédiate

3. PUBLICITÉ ET VISITES

Le bien est visible sur notre site internet Pierre Marlair & Co (www.pierremarlair.be) et sur le site d'Immoweb (www.immoweb.be).

Vous voulez plus d'informations ?
Contactez la personne en charge du dossier

VOTRE CONSEILLER

Margaux HUBLET

Conseillère immobilier IPI n°518.839

0471.86.64.38

margaux@pierremarlair.be



4. EQUIPEMENTS ET FINITIONS

Avertissement : les informations reprises ci-après proviennent des déclarations fournies et des documents transmis par le bailleur ainsi que des observations réalisées sur place par le conseil immobilier. Elles sont données sous toute réserve. Un acquéreur normalement prudent veillera à confronter lesdites informations avec ses propres observations.

Construction

Type	Traditionnelle
Nombre de façades	2 façades

Toiture

Type	N.M.
Charpente	N.M.
Couverture de toit	N.M.
Gouttière et descentes d'EP	N.M.

Maçonnerie

Soubassement	Moellons calcaire
Élévation	Blocs béton
Parement	Crépi de teinte claire sur briques

Isolation

Voir certificat énergétique

Chauffage

Type	Collectif
Combustible	Mazout
Générateur	Chaudière commune (non visitée)
Citerne	Commune
Radiateurs	En acier
Régulation	Thermostat d'ambiance ou VT
Production d'ECS	Par la chaudière

Système de ventilation

Type	Extracteur d'air fixe dans la salle de bains
------	--

Menuiseries extérieures

Châssis	Bois et PVC
Vitrage	Double
Divers	Rails pour rideaux

Electricité

Compteur	Mono-horaire
Situation	Extérieur

Egouttage

Type	Collectif
Système en place	Tout à l'égoût

Extérieurs

Terrasse	Oui
----------	-----



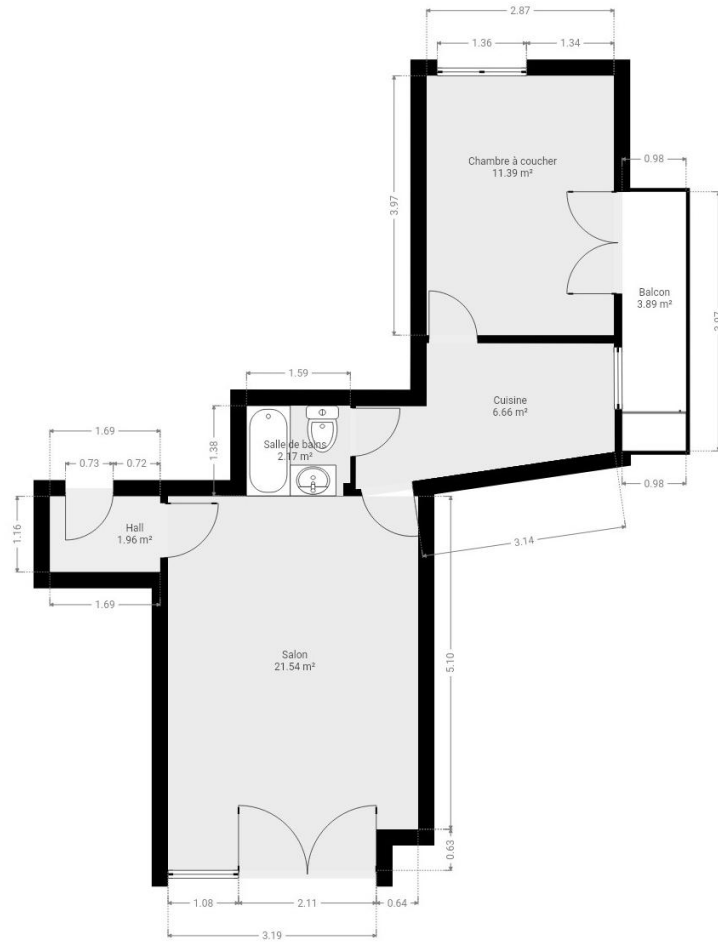
! TIPS !

Le certificat énergétique est téléchargeable sur notre site internet, à l'annonce du bien, en cliquant sur l'onglet « Documents de référence »

5. CERTIFICAT ÉNERGÉTIQUE

Code unique	20260413037738
Emissions spécifiques de CO ₂	91kg CO ₂ /m ² .an
Consommation spécifique d'énergie primaire	369 kWh/m ² .an
Consommation théorique totale d'énergie primaire	18 809 kWh/an
Label	E

6. CROQUIS | ETAGE 1



7. ÉQUIPEMENTS ET FINITIONS

I DÉTAILS DES PIÈCES : CUISINE

Revêtement de sol

Carrelage.

Murs Intérieurs

Plafonnés et peints.

Partiellement carrelés.

Mobilier

- ☞ Plan de travail stratifié.
- ☞ Meubles bas : 2 tiroirs à couverts, 1 armoire double porte, 1 armoire simple porte.
- ☞ Meubles suspendus : 1 armoire simple porte, 2 armoires double porte.

Electroménagers

- ☞ Cuisinière avec 4 zones de cuisson en vitrocéramique et un four traditionnel électrique (TUCSON).
- ☞ Frigo (PROLINE).

Sanitaires

Évier simple bac en inox. Robinet mitigeur thermostatique. Égouttoir.



7. ÉQUIPEMENTS ET FINITIONS

I DÉTAILS DES PIÈCES : SALLE DE BAINS

Revêtement de sol

Carrelage.

Murs intérieurs

Plafonnés et peints.

Murs partiellement carrelés.

Equipements

- ☺ Baignoire. Panoplie douche avec pommeau et robinet mitigeur monocommande.
- ☺ Cuvette sur pied. Chasse d'eau (réservoir haut).
- ☺ Lavabo sur meuble de rangement (2 tiroirs). Robinet mitigeur monocommande.
- ☺ Armoire suspendue avec système d'éclairage.
- ☺ Accessoires.



8. PROCEDURE EN CAS D'INTERET



Etape 1 - Enquête de satisfaction

Vous devrez compléter une enquête de satisfaction pour nous transmettre vos impressions sur le bien, mais également sur la prise de rendez-vous, la documentation... Elle est disponible en cliquant [ici](#).

Etape 2 - Formulaire candidature

Lorsque vous aurez complété votre enquête de satisfaction et en cas d'intérêt, vous recevrez automatiquement un formulaire de candidature à compléter, au même format. Ce formulaire de candidature devra être complété scrupuleusement et contenir obligatoirement :

- Copie de la carte d'identité R/V de toutes les parties au contrat (locataire et garant(s) éventuel(s)).

Un passeport peut convenir également.

- Copie des preuves de revenus de toutes les parties au contrat (locataire et garant(s) éventuel(s)).

3 dernières fiches de salaire, avertissement extrait de rôle, fiche de rémunération...

- Copie des preuves du versement des trois derniers loyers.

Uniquement si vous êtes locataire à l'heure actuelle.

Vous pourrez, éventuellement, rajouter tout élément que vous jugerez utile à l'appui de votre candidature. Cela pourrait par exemple être une lettre de motivation décrivant ce que vous a particulièrement plu dans le bien, une lettre de recommandation d'un ancien propriétaire...

Etape 3 - Présentation de la candidature

A notre tour de jouer ! On présente votre dossier au propriétaire. Cela peut parfois prendre quelques jours pour obtenir sa réponse.

Ne paniquez donc pas si nous ne reprenons pas contact avec vous dès le lendemain. Quoiqu'il arrive, nous tenons tout le monde informé du suivi, dès que nous avons des nouvelles du propriétaire.

8. PROCEDURE EN CAS D'INTERET (bis)

Etape 4 - Accord ou refus de la candidature

Dès que le propriétaire nous a transmis son accord ou son refus sur le dossier de candidature, nous vous avertissons par mail.

Etape 5 - Versement du 1^{er} loyer + charges

En cas d'accord sur votre dossier de candidature, nous vous le confirmons par mail en vous invitant à verser, à titre d'acompte, le 1^{er} loyer + charges sur notre compte de tiers.

Cet acompte est conservé par l'agence et par le propriétaire (50% / 50%) à titre d'indemnités en cas de désistement de votre part avant la signature du bail.

Dès réception de ce versement, nous procédons à la rédaction du bail et à la coordination des démarches pour la constitution de la garantie locative et la souscription d'une assurance locative, si nécessaire.

Dès que le bail est prêt, il vous est transmis pour lecture et commentaires avec toutes les annexes légales et quelques documents utiles.

Etape 6 - Signature du bail

Dès que le bail est validé par tout le monde, nous procédons à la signature du bail, au bureau ou par signature électronique via l'outil DocuSign.

Etape 7 - Etat des lieux

Dès que le bail est signé (ou quelques jours avant), nous coordonnons l'organisation de l'état des lieux d'entrée qui sera réalisé à l'amiable ou par expert à frais partagés (50%/50%) (voir conditions de location ci-avant).

Etape 8 - Et après?

Après l'enregistrement des documents, notre mission est terminée.

Nous n'intervenons plus dans le dossier. Toute question doit être posée au propriétaire du bien.

9. NOS RÉSEAUX



facebook

